

Maitre d'ouvrage

Préfecture du Pas-de-Calais



Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R) Vallée de L' Aa supérieure

APPROBATION

Communes de :

Fauquembergues, Merck-Saint-Liévin,
Renty, Saint Martin d' Hardinghem,
Ouve-Wirquin, Rumilly et Verchocq

Plan n°3 ZONAGE REGLEMENTAIRE

maitre d'oeuvre



Service Risques, Crues
et Sécurité Routière
Plan de Prévention
des Risques Naturels
101, Avenue Charles
Groz - 59000 Lille
Tél : 03 20 39 40 00

Echelle : 1/10000

DATE : Novembre 2009

101, Avenue Charles Groz - 59000 Lille
Tél : 03 20 39 40 00

Cartographie Réglementaire

- Phénomène de ruissellement

- Zone bleue : zone urbanisée moyennement exposée au risque d' inondation, de constructibilité limitée
- Zone rouge : zone urbanisée fortement exposée au risque d' inondation et/ou zone naturelle à préserver de toute urbanisation

- Phénomène de débordement de rivière

- Zone bleu clair : zone urbanisée faiblement exposée au risque d' inondation
- Zone bleu foncé : zone urbanisée moyennement exposée au risque d' inondation
- Zone rouge : zone urbanisée fortement exposée au risque d' inondation et/ou zone naturelle d' expansion des crues à préserver de toute urbanisation
- Zone violette : zone d' activités dont la proximité de l' eau est indispensable, faiblement ou moyennement exposée au risque d' inondation
- Zone rouge : chenal d' écoulement préférentiel à préserver de toute urbanisation

Cartographie Informative

- Axe d' écoulement préférentiel
- Limite de bassin versant à risque de ruissellement
- Zone inondable hors P.P.R (non exhaustif)
- Cours d' eau
- Communes concernées par le P.P.R
- Limites communales
- Voies Ferrées
- Bâtiments
 - Eglise
 - Mairie
 - Autre

